
PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

22 AVRIL 2026

PÉTITION

relative aux TEC et à une demande de débat avec auditions sur les conséquences de la réforme des lignes et horaires de bus suite à la mise en service du tram le 28 avril 2025 *

AMENDEMENT

proposé après approbation du rapport

par

Mmes Bernard, Ammi, MM. Liradelfo, Mugemangango et Mme Pavet

PÉTITION

relative aux TEC et à une demande de débat avec auditions sur les conséquences de la réforme des lignes et horaires de bus suite à la mise en service du tram le 28 avril 2025

AMENDEMENT

Après les considérants des conclusions de la pétition relative aux TEC et à une demande de débat avec auditions sur les conséquences de la réforme des lignes et horaires de bus suite à la mise en service du tram le 28 avril 2025, il est ajouté un cinquième tiret rédigé comme suit :

« – réaffirme la nécessité de garantir un service public de transport fiable, durable et accessible, financé à la hauteur de ses ambitions et des besoins de l'ensemble de ses utilisateurs, qu'il s'agisse des voyageurs ou des travailleurs du secteur, afin de permettre une offre de transport adaptée aux besoins réels dans la ville de Liège et ses alentours. ».

JUSTIFICATION

Cet amendement vise à rappeler que la réussite de la réorganisation du réseau de transport public liégeois repose non seulement sur les infrastructures et l'organisation de l'offre, mais également sur un financement structurel suffisant et pérenne.

Un service public de transport ne peut être fiable, attractif et équitable sans les moyens nécessaires pour répondre aux besoins croissants :

- des usagers, qui attendent une offre régulière, lisible et accessible sur l'ensemble du territoire, y compris en dehors des heures de pointe ;
- des travailleurs du secteur, dont les conditions de travail, la disponibilité et la stabilité sont essentielles pour garantir la continuité, la qualité et la fiabilité du service rendu.

L'amendement rappelle ainsi que l'amélioration du service public de transport constitue un levier central des politiques de mobilité, de cohésion sociale et de transition écologique et qu'elle suppose un engagement financier à la hauteur de ces enjeux.

A. BERNARD

J. AMMI

J. LIRADELFO

G. MUGEMANGANGO

A. PAVET